

## **IV<sup>e</sup> Forum Français de la Finance Islamique**

### **Intervention de Jean-Paul Laramée**

Le poète grec Esope affirmait, il y a plus de 25 siècles, que la langue, organe de la voix humaine, est, de ce fait, la meilleure et la pire des choses.

La meilleure parce qu'elle permet le dialogue, le chant, la prière ; la pire, parce qu'elle est le vecteur des injures, de la haine, des mensonges et des parjures.

Je ne crois pas trahir Esope en reprenant sa formule au sujet de la finance moderne.

Formidable et incontournable support de développement, de progrès technique et social ; effroyable arme de destruction massive de richesses, d'emplois, d'espoirs, pour des dizaines de millions d'hommes et de femmes, impuissants face à une crise provoquée par les excès et les dérives d'une finance occidentale qui a perdu tous ses repères, pour avoir mis l'argent, désormais virtuel, au cœur d'un système où l'homme et l'économie réelle sont oubliés.

Excès et dérives qu'a largement évités la jeune finance islamique, qui se souvient que l'un des premiers sens du mot charia est celui de sillon, que celui-ci doit être droit et que l'homme qui le creuse doit être le premier bénéficiaire de la récolte qu'il portera.

C'est cette différence, essentielle à mes yeux, qui m'a amené, parmi les premiers en France, à m'intéresser à la finance islamique et à travailler, avec beaucoup d'autres, à lui donner la place qu'elle mérite, dans l'industrie et l'économie françaises, comme n'a cessé de le souligner Mme Lagarde, dès sa prise de fonction au ministère de l'Economie.

Cet engagement s'est très vite renforcé, au contact des personnalités éminentes de cette industrie, juristes, régulateurs, professionnels, tous porteurs, au-delà de leurs compétences, d'une même volonté de dialogue, d'ouverture, de recherche de synergies et de conformités communes aux droits musulman et français.

Comme tous ceux qui ont participé au plus près à ce travail en commun, j'ai très vite découvert la difficulté, souvent très grande, d'associer deux sources de droit, deux approches de conformité fortement divergentes sur bien des points, n'en déplaise aux optimistes béats d'incompétence ou d'irresponsabilité !

Mais j'ai aussi découvert, avec un bonheur que j'ai rarement connu en plus de 40 ans de carrière, le désir partagé de travailler ensemble, d'avancer ensemble, sans renier ses convictions, mais sans les dresser jamais comme un mur qu'aucun ne devrait franchir ou abolir.

Dans ces conditions, chacun, je crois, a pu non seulement contribuer à faire avancer le travail commun, mais aussi tirer profit de cette confrontation professionnelle pour tracer un sillon prometteur dans son propre champ :

- en assouplissant, d'un côté, certaines contraintes qui permettront d'accroître l'attractivité de notre place financière,
- en autorisant, de l'autre, des avancées qui faciliteront l'agrément d'établissements ou produits financiers islamiques.

Bien des progrès restent à faire.

Mais, entre professionnels des deux bords, nous avons bâti les fondamentaux, doté la France et son industrie financière d'une « boîte à outils » élargie aux principaux produits financiers islamiques, qui leur donne les capacités juridiques et institutionnelles nécessaires pour mettre en œuvre une ouverture dynamique à la finance islamique.

A travailler côte à côte, également motivés, nous avons aussi appris à nous connaître, à nous apprécier, à prendre, ensemble, toute la mesure d'un double enjeu commun.

Le premier, sur le plan national, vise à ouvrir à nos entreprises, petites et grandes, l'accès aux nouveaux moyens de développement qu'offrent certains produits financiers islamiques - au premier rang desquels les sukuk - et à donner un nouvel élan à notre marché immobilier, via d'autres produits, tels que murabaha et ijara.

Le second, beaucoup plus ambitieux, se situe au niveau international et notamment des deux côtés de la Méditerranée. Il vise à associer entreprises industrielles et financières françaises au développement des pays africains de la rive sud, qui appartiennent donc au monde musulman.

Dans l'esprit dans lequel Dr. Ali Al Madani, président de la Banque Islamique de Développement, a résolument inscrit l'action de son groupe, conçu, je le cite, comme « *un organisme de développement qui n'est guidé que par des critères de faisabilité et de viabilité des projets, et dont la mission n'est pas de promouvoir l'Islam, mais bien de contribuer au développement* ».

Que Dr. Ali me permette de lui exprimer le respect et la reconnaissance que suscite en moi ce positionnement infiniment courageux de priorité absolue au développement, que je sais partagé par tous les participants à ce forum, et qui, Inch Allah, permettra que « *dès 2011, la finance islamique soit un moteur pour l'économie, les institutions financières et les entreprises françaises* ».